

Royaume du Maroc



Le Chef du gouvernement

Plan législatif pour la 9^{ème} législature

**tel qu'approuvé par le Conseil du gouvernement
du 22 novembre 2012**

Janvier 2013

Sommaire

Présentation	5
Titre I	
Le cadre général du plan législatif	
Les objectifs du plan législatif	9
Références du plan législatif	10
L'approche méthodologique adoptée	11
I- Les principes directeurs	11
II- Les étapes de l'élaboration	11
III- Les résultats obtenus	12
Le contenu général du plan législatif	12
Première partie : teneur des mesures législatives devant être prises pour appliquer certaines dispositions de la Constitution	12
Deuxième partie : Données relatives aux projets de textes législatifs proposés par les autorités gouvernementales	14
Les mesures proposées pour la réalisation et l'accompagnement	15
Remarques particulières	19
Titre II	
Contenu détaillé du plan législatif	
Première partie : Les mesures à caractère législatif devant être prises pour la mise en œuvre de certaines dispositions de la Constitution	23
Premièrement : Les lois organiques	26
Deuxièmement : Les nouvelles lois relatives aux institutions et instances de gouvernance ...	31
Troisièmement : Nouvelles mesures d'ordre législatif	34
Quatrièmement : Charte des services publiques en application de l'article 157 de la Constitution.....	38
Deuxième partie : Projets de lois proposés par les départements ministériels.....	39
Premièrement : Liste des projets de lois proposés classés selon les départements ministériels ..	43
Deuxièmement : Tableau détaillé du total des textes proposés	61
Annexes	
Annexe 1 :	
Liste des textes approuvés par le gouvernement jusqu'au 31 décembre 2012 durant l'actuelle législature	67
Annexe n° 2 :	
Circulaire du Chef du gouvernement n° 1/2012 du 16 février 2012 sur l'exécution du programme gouvernemental (dans son aspect concernant le plan législatif)	77

Présentation

Conformément aux Hautes orientations de Sa Majesté le Roi, exprimées dans de nombreux discours, où Il appelle à la mise en œuvre des dispositions de la Constitution, et en se référant au programme du gouvernement dans lequel il formule son engagement à élaborer un plan législatif contenant les mesures à caractère législatif qu'il entend prendre pour la mise en œuvre des dispositions de la Constitution et en vue d'exécuter le programme de ses engagements dans les divers domaines des politiques publiques sectorielles, le présent plan législatif a été élaboré selon une approche de concertation et ce, grâce à la participation des différents départements ministériels, en coordination avec les services du Secrétariat général du gouvernement et sous la supervision du Chef du gouvernement.

Ce document traite dans son titre premier du cadre général du plan législatif à travers un exposé de ses objectifs et les références sur lesquelles il s'est basé ainsi que l'approche méthodologique ayant guidé sa préparation.

Il comprend dans un second titre un exposé détaillé du plan au moyen de listes des projets de textes législatifs dont l'élaboration est envisagée. Ceux-ci ont été classés en deux parties.

La première partie est consacrée à l'ensemble des mesures à caractère législatif devant être prises pour la mise en œuvre de certaines dispositions de la Constitution.

La deuxième partie énumère les projets de textes législatifs proposés par les autorités gouvernementales concernées et nécessaires à l'exécution des politiques publiques et sectorielles.

En plus des parties susmentionnées, ce document comporte deux annexes. La première est consacrée aux textes législatifs déjà préparés par le gouvernement et soumis à l'examen et à l'approbation du Parlement et dont quelques uns ont été publiés au Bulletin officiel après leur adoption et promulgation. La deuxième annexe est réservée à la circulaire de M. le Chef du gouvernement adressée aux différents départements ministériels, relative à l'exécution du programme gouvernemental (dans son aspect concernant le plan législatif).

Titre premier

Le cadre général du plan législatif

Le présent plan législatif constitue un outil pour l'encadrement du travail gouvernemental dans le domaine législatif et une feuille de route qui guidera les différentes autorités gouvernementales dans l'exécution du programme d'action du gouvernement.

Ce cadre général comprend un bref exposé sur les objectifs du présent plan, ses références ainsi que l'approche méthodologique adoptée pour son élaboration. En outre, il énumère d'une manière générale la liste des projets de textes législatifs dont la préparation est envisagée; qu'il s'agisse des textes relatifs à la mise en œuvre de certaines dispositions de la Constitution (première partie du présent plan) ou ceux proposés par les autorités gouvernementales supervisant les divers départements ministériels chargés de l'exécution des politiques publiques et sectorielles ou intersectorielles conformément au programmes du gouvernement, ainsi que les mesures à caractère législatif prises pour l'exécution dudit programme et les mesures proposées pour la réalisation desdits projets et les actions d'accompagnement.

Les objectifs du plan législatif

Le plan législatif vise la réalisation des objectifs suivants :

1. mettre en place une feuille de route claire à l'attention des diverses autorités gouvernementales en ce qui concerne les textes législatifs qu'elles envisagent d'élaborer et de soumettre à la procédure d'approbation ;
2. fixer les priorités de l'action gouvernementale dans le domaine législatif ;
3. arrêter le contenu des textes législatifs à élaborer en vue d'une meilleure communication avec l'institution parlementaire et les divers acteurs et partenaires dans l'élaboration des politiques publiques et des législations qui s'y rattachent ;
4. déterminer les autorités gouvernementales auxquelles incombe l'élaboration des textes législatifs entrant dans le domaine de leur compétence et ce, en coordination avec les services du Secrétariat général du gouvernement ;

5. fixer les autorités et autres parties proposées pour participer aux discussions que va lancer le gouvernement aux fins d'affiner les conceptions et d'aboutir à des terrains d'entente ainsi que pour arrêter les choix nécessaires à l'élaboration des projets de certains textes législatifs à caractère spécial inclus dans la première partie du plan législatif (certaines lois organiques et textes relatifs aux institutions et instances de gouvernance ainsi que quelques lois ordinaires).

Références du plan législatif

Le plan s'appuie, quant à son élaboration et à la détermination de son contenu et de ses priorités, sur les références suivantes :

1. la Constitution, notamment :
 - l'article 71 et les autres articles fixant le domaine de la loi ;
 - l'article 86 relatif à l'obligation de soumettre pour approbation au Parlement les projets de lois organiques durant l'actuelle législature ;
 - l'article 92 notamment les dispositions relatives à la politique générale de l'Etat, aux politiques publiques et aux politiques sectorielles ;
 - l'article 171 relatif aux lois concernant les institutions et instances de bonne gouvernance ;
2. Les Hautes orientations de Sa Majesté, exprimées dans nombreux discours, appelant à la mise en œuvre des dispositions de la Constitution, notamment celles qui fixent les chantiers à caractère prioritaire.
3. Le programme du gouvernement sur la base :
 - des dispositions de l'article 88 de la Constitution ;
 - des dispositions de l'article 89 de la Constitution.
4. Les engagements de notre pays au niveau international résultant :
 - Des conventions et chartes internationales ratifiées par le Royaume – bilatérales ou multilatérales- ou auxquelles il a adhéré ;
 - des autres contrats conclus avec nos partenaires internationaux ou régionaux.

L'approche méthodologique adoptée

I. les principes directeurs

L'approche méthodologique adoptée pour l'élaboration du présent plan législatif s'appuie sur trois principes directeurs à savoir :

1. le principe d'une large participation de toutes les autorités gouvernementales concernées ;
2. le principe de concertation entre lesdites autorités et les services du Secrétariat général du gouvernement pour arrêter la liste des projets des textes législatifs préparés par chaque autorité gouvernementale ;
3. le principe de la priorité et ce, par le classement des projets de textes proposés selon la priorité fixée par lesdites autorités gouvernementales en coordination avec le Secrétariat général du gouvernement.

II. les étapes de l'élaboration.

Le plan législatif a été établi en passant par les étapes suivantes :

1. l'arrêt par le Secrétariat général du gouvernement de la liste complète des projets de textes législatifs qu'exige la mise en oeuvre des dispositions de la Constitution ;
2. l'arrêt des propositions de projets de textes législatifs que les différentes autorités gouvernementales envisagent d'élaborer et de soumettre à la procédure d'approbation durant l'actuelle législature eu égard à la circulaire de M. le Chef du gouvernement adressée à cet effet aux différents ministères ;
3. l'examen de la liste des projets de textes législatifs proposés par les ministères par une commission ad-hoc afin de déterminer l'autorité ou les autorités concernées par chaque projet et de programmer son calendrier ainsi que les mesures d'accompagnement à prendre pour accélérer le rythme de l'action gouvernementale et améliorer la qualité des textes ;
4. l'arrêt, lors d'intenses réunions entre les services du Secrétariat général du gouvernement et chaque département ministériel, de la liste définitive des projets de textes législatifs, la fixation du contenu de chaque projet et le classement des projets eu égard à leur priorité au regard dudit département.

Le nombre des réunions a atteint (30) auxquelles ont participé des représentants de (23) départements ministériels

III. Les résultats obtenus :

1. Le nombre de textes proposés est de 243 textes législatifs répartis comme suit :
 - Nombre de textes à élaborer pour la mise en œuvre de certaines dispositions de la Constitution : 40 textes.
 - Nombre de projets de lois proposés par les autorités gouvernementales : 203 projets.
2. les textes déjà approuvés par le conseil du gouvernement, durant l'actuelle législature jusqu'au 31 décembre 2012, ont été inclus dans le bilan législatif du gouvernement et sont au nombre de 100 répartis comme suit :
 - 18 lois adoptées par le Parlement et publiées au Bulletin officiel ;
 - 67 projets de lois sont actuellement soumis au Parlement ;
 - 15 projets de lois vont être incessamment soumis au Parlement durant les prochains jours.

Le contenu général du plan législatif

Le plan législatif comprend deux parties :

Une première partie : Concerne les mesures à caractère législatif devant être prises pour la mise en œuvre de certaines dispositions de la Constitution. Cette partie contient 40 textes de lois répartis entre lois organiques et lois ordinaires.

Une deuxième partie : Comprend 203 projets de lois proposés par les autorités gouvernementales et se compose de nouveaux textes législatifs et de textes modifiant ou complétant des textes en vigueur.

Première partie : teneur des mesures législatives devant être prises pour appliquer certaines dispositions de la Constitution

La première partie du plan est répartie en trois axes :

Premier axe : comprend (13) lois organiques ;

Deuxième axe : Comprend (10) lois concernant les institutions et instances de gouvernance ;

Troisième axe : Comprend (16) mesures à caractère législatif pour adapter certains textes législatifs avec les dispositions de la Constitution auxquels s'ajoute le texte relatif à la Charte des services publics prévue à l'article 157 de la Constitution.

Axe premier : comprend (13) lois organiques réparties comme suit :

- (7) nouvelles lois organiques concernant :

- 1- l'organisation du travail gouvernemental ;
- 2- le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire ;
- 3- les collectivités territoriales ;
- 4- L'organisation du droit de grève ;
- 5- les conditions dans lesquelles les citoyennes et les citoyens présentent des motions en matière législative ou des pétitions aux pouvoirs publics ;
- 6- la mise en œuvre du caractère officiel de l'amazighe ;
- 7- le Conseil national des langues et de la culture marocaine ;

- (6) lois organiques visant à modifier ou compléter cinq lois organiques en vigueur auxquelles s'ajoute une loi ordinaire. Ces lois concernent :

- 1- La Cour constitutionnel ;
- 2- le Conseil économique, social et environnemental ;
- 3- la loi organique relative à la loi de finances ;
- 4- le statut des magistrats ;
- 5- les commissions d'enquête parlementaires ;
- 6- le Conseil de régence.

Deuxième axe : comprend (10) lois ordinaires concernant les institutions et instances de gouvernance notamment :

- (7) loi modifiant ou complétant les lois en vigueur concernant:

- 1- le Conseil national des droits de l'Homme ;
- 2- l'institution du Médiateur ;
- 3- le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger ;
- 4- la Haute Autorité de la communication audiovisuelle ;
- 5- le Conseil de la concurrence ;
- 6- l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption ;
- 1- le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique ;

- (3) lois concernant de nouvelles institutions :
 - 1- l'Autorité pour la parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination;
 - 2- le Conseil consultatif de la famille et de l'enfance ;
 - 3- le Conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative ;

Troisième axe : comporte (16) mesures législatives :

- élaborer (3) nouveaux projets de lois relatives aux domaines suivants :
 - ✓ le droit des citoyennes et citoyens d'accéder à l'information et de protéger ses sources;
 - ✓ les règles régissant les médias publics et leur contrôle;
 - ✓ les conditions et les modalités de contribution des associations intéressées à la chose publique et les organisations non-gouvernementales à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des décisions et des projets des institutions élues et des pouvoirs publics.
- la prise de (13) mesures législatives par la révision des législations en vigueur afin de les adapter avec les dispositions de la Constitution. Elles concernent notamment les domaines suivants :
 - ✓ les droits et libertés ;
 - ✓ la moralisation de la vie publique ;
 - ✓ l'instauration des principes de la concurrence et de la transparence ;
 - ✓ les juridictions financières;
 - ✓ la révision des législations pénales ;
 - ✓ les droits des justiciables ;
 - ✓ les règles de fonctionnement de la justice ;

S'ajoute à ces mesures la Charte des services publics prévue à l'article 157 de la Constitution.

Deuxième partie : Données relatives aux projets de textes législatifs proposés par les autorités gouvernementales.

La deuxième partie du plan législatif comprend les projets de textes législatifs proposés par les autorités gouvernementales concernées. Ces projets concernent (23) départements ministériels.

Ces projets visent à atteindre les objectifs suivants :

- 1- prendre les mesures législatives nécessaires à la mise en œuvre du programme gouvernemental en ce qui concerne l'activation des politiques sectorielles ou intersectorielles;
- 2- Exécution des engagements de notre pays au niveau international par l'adaptation de la législation nationale aux conventions internationales ratifiées par le Royaume ou auxquelles il a adhéré ou par la promulgation de nouvelles législations en application des engagements vis-à-vis nos partenaires internationaux ;
- 3- mettre à jour le système juridique national et s'assurer qu'il est au diapason avec les des politiques publiques suivies et les chantiers de réformes ouverts ;
- 4- faire la différence - conformément à ce qui est proposé dans le plan- entre les textes dont l'élaboration incombe aux autorités gouvernementales compétentes, selon chaque département, et les textes qui doivent faire l'objet de concertations préalables avec les autorités gouvernementales et d'autres acteurs, suivant la décision qui sera prise par le Chef du gouvernement.

Il y a lieu de signaler que l'élaboration des projets de textes législatifs ayant trait aux élections demeure tributaire de la promulgation de la de la loi organique relative aux régions et aux autres collectivités territoriales conformément à l'article 146 de la Constitution.

En outre, il serait éventuellement nécessaire de modifier:

- ✓ la loi organique relative à la Chambre des conseillers ;
- ✓ et la loi organique relative à l'élection des membres des conseils des collectivités territoriales.

Les mesures proposées pour la réalisation et l'accompagnement.

Pour atteindre les objectifs escomptés du plan législatif et permettre au gouvernement de remplir pleinement ses engagements concernant la mise en œuvre des dispositions de la Constitution et l'exécution de son programme gouvernemental, les mesures suivantes seront prises:

- I- donner la priorité, lors de l'élaboration, de l'examen et de l'approbation, aux textes fondamentaux relatifs à la mise en œuvre des dispositions de la Constitution, contenus dans la première partie du plan, puis suivront les projets de textes dont l'élaboration a été finalisée;

- II- les délais constitutionnels pour l'élaboration des lois organiques doivent être respectés tels qu'il ressort de l'article 86 de la Constitution, c'est-à-dire que toutes les lois organiques doivent avoir été soumises pour approbation au Parlement durant l'actuelle législature. Il faut signaler que (5) lois organiques ont déjà été approuvées auxquelles s'ajoute une loi organique considérée comme prête, à savoir, la loi organique relative au Conseil économique, social et environnemental. Les autres lois organiques vont être élaborées conformément au tableau chronologique prévu dans le présent plan.

Il y a lieu de noter que ce genre de lois est considéré comme complétant les dispositions constitutionnelles dans les domaines indiqués par la Constitution.

À ce propos, l'article 49 de la Constitution prévoit de les soumettre à la délibération du conseil des ministres. Ce qui rend leur élaboration et leur rédaction un travail conjoint entre le cabinet royal et le gouvernement. À cet effet, le plan législatif montre la manière avec laquelle le gouvernement entend organiser son travail pour s'atteler à cette tâche conjoint.

- III- la Constitution dans son titre XII confère aux institutions et instances de la bonne gouvernance le caractère public et d'indépendance. Il leur confie, en vertu des articles 161 à 170, la mission de régulation avec tout ce que cela comporte, selon le cas, en termes d'arbitrage, de médiation et de protection des droits dans les domaines qui leur sont fixés.

Eu égard aux liens qu'ont ces éléments avec les missions de l'institution royale, prévues à l'article 42 de la Constitution, notamment celles concernant l'arbitrage, la veille au bon fonctionnement des institutions constitutionnelles, la protection des droits et des libertés des citoyennes et citoyens, il en découle que la tâche d'élaboration des lois relatives aux institutions et instances prévues aux articles susmentionnés sera menée en coordination avec le cabinet royal.

- IV- en application du principe de démocratie participative prévue dans la Constitution, le Chef du gouvernement aura recours, en ce qui concerne certains projets relatifs à la mise en œuvre de la Constitution, à la formation de commissions ad-hoc pour débayer le terrain et établir la conception générale et les choix à la lumière desquels les projets peuvent être élaborés par les autorités gouvernementales concernées, à charge pour chaque autorité gouvernementale de superviser les commissions précitées tel qu'il ressort de la première partie du présent plan tout en prenant en considération la troisième mesure visée ci-dessus.

Il s'agit de (4) lois organiques et de (11) lois ordinaires ou à caractère spécial.

I- les lois organiques :

- 1- projet de loi organique fixant les conditions et les modalités d'exercice du droit de grève ;
- 2- projet de loi organique fixant les conditions et les modalités d'exercice par les citoyennes et les citoyens du droit de présenter des motions en matière législative et du droit de présenter des pétitions aux pouvoirs publics.
- 3- projet de loi organique fixant le processus de mise en œuvre du caractère officiel de la langue amazighe ;
- 4- projet de loi relative au Conseil des langues et de la culture marocaine.

II- Les lois ordinaires relatives aux institutions suivantes :

- 1- le Conseil national des droits de l'Homme ;
- 2- l'institution du Médiateur ;
- 3- le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger ;
- 4- l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption ;
- 5- le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique ;
- 6- l'Autorité pour la parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination;
- 7- le Conseil consultatif de la famille et de l'enfance ;
- 8- le Conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative ;

III- lois à caractère spécial notamment :

- 1- projet de loi relative au droit des citoyennes et citoyens d'accéder à l'information et de protéger ses sources ;
- 2- projet de loi relative aux règles régissant les médias publics et leur contrôle;
- 3- projet de loi relative aux conditions et modalités de contribution des associations intéressées à la chose publique et les organisations non-gouvernementales à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des décisions et des projets des institutions élues et des pouvoirs publics.

V - Une approche participative doit être adoptée dans l'élaboration des textes lorsque leur nature ou leur objet le nécessite notamment en ayant recours aux mécanismes suivants :

- Le Secrétariat général du gouvernement sollicite, conformément aux textes en vigueur, l'avis des institutions et organismes concernés par les projets de loi proposés par les autorités gouvernementales, lorsque les textes législatifs ou réglementaires portant création desdites institutions ou organismes le prévoit ;
- répondre aux initiatives et propositions dans le domaine législatif des associations de la société civile concernées par la chose publique et examiner lesdites initiatives et propositions dans le cadre de l'activation de la démocratie participative prévue par la Constitution et ce, dans la perspective de la mise en place des mécanismes juridiques et organisationnels y relatifs.
- œuvrer à l'ouverture d'un débat public sur les chantiers juridiques prévus dans le présent plan législatif.

VI - Les autorités gouvernementales concernées doivent faire parvenir au Secrétariat général du gouvernement, dans des délais raisonnables, les projets de textes qu'elles se sont engagées à élaborer pour être examinés et émettre un avis à leur sujet et pour permette auxdites autorités d'en établir une version définitive avant de les diffuser aux membres du gouvernement et les soumettre à la procédure d'approbation dans les meilleurs délais.

VII- Soumettre les mesures à caractère financier relatives aux exonérations et aux incitations fiscales à l'autorité gouvernementale chargée des finances pour les insérer dans les lois de finances (partie consacrée aux dispositions relatives au Code général des impôts).

VIII- Soumettre préalablement chaque projet de loi pouvant avoir une incidence financière, directe ou indirecte, au visa de l'autorité gouvernementale chargée des finances et ce, conformément aux textes en vigueur.

IX- la coordination préalable des autorités gouvernementales concernées avec celle chargée de la fonction publique en ce qui concerne l'élaboration des projets de lois relatives à la fonction publique et les autres textes législatifs ayant trait à certaines catégories de fonctionnaires de l'Etat.

- X- renforcer les services juridiques des ministères par les moyens financiers et humains nécessaires afin qu'ils puissent accomplir leurs missions dans les meilleures conditions et avec l'efficacité requise.
- XI- en application des dispositions de la Constitution notamment celles relatives à l'initiative parlementaire dans le domaine des propositions de lois, le gouvernement s'engage, à côté des projets de lois qu'il élabore dans le cadre du présent plan, à réagir de manière positive et constructive, aux différentes initiatives législatives des membres du Parlement, y compris les propositions de lois présentées par l'opposition parlementaire.

Remarques particulières :

Il y a trois remarques à faire :

Première remarque : Les intitulés des nouveaux projets de textes proposés sont des intitulés provisoires pouvant être modifiés ultérieurement après finalisation de la version définitive de chaque texte.

Deuxième remarque : Les indicateurs et les données statistiques apportés par le plan sont susceptibles d'être modifiés ou complétés selon les besoins exprimés par les différentes autorités gouvernementales ou dictés par des éléments nouveaux pouvant surgir lors de l'exécution des politiques publiques ou sectorielles ou des engagements internationaux.

Troisième remarque : le Secrétariat général du gouvernement et chargée de la coordination avec les autorités gouvernementales concernées par l'élaboration des projets de textes proposés.

Titre II

Contenu détaillé du plan législatif

Première partie

**Les mesures à caractère législatif devant
être prises pour la mise en œuvre de
certaines dispositions de la Constitution**

Tableau des textes devant être élaborés pour la mise en œuvre de certaines dispositions de la Constitution et les départements ministériels chargés de les présenter : 40 textes

Numéro	Département ministériel	Nombre de textes proposés dans la première partie
1	Ministère de l'intérieur	3
2	Ministère de la justice et des libertés	11
3	Secrétariat général du gouvernement	1
4	Ministère de l'économie et des finances	4
5	Ministère de la communication	2
6	Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle	2
7	Ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social	2
8	Ministère de la culture	1
9	Ministère chargé des relations avec le Parlement et la société civile	3
10	Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé des Marocains résidant à l'étranger	1
11	Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé des affaires générales et de la gouvernance	4
12	Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'administration	2
13	Départements ministériels désignés par le Chef du gouvernement	3
14	Sera soumise à la Haute appréciation de Sa Majesté la désignation de la commission qui sera chargée de l'élaboration de la loi organique relative aux règles de fonctionnement du Conseil de Régence	1

Premièrement : Les lois organiques (13)

Numéro	Nature et objet du texte	Les autorités concernées par son élaboration	Autorité gouvernementale chargée de présenter le texte	Observations	Date prévue
1	<p>Loi organique relative aux collectivités territoriales qui fixe conformément à l'article 146 de la Constitution:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les conditions de gestion démocratique de leurs affaires par les régions et les autres collectivités territoriales, le nombre des membres de leurs conseils, les règles relatives à l'éligibilité, aux incompatibilités et aux cas d'interdiction du cumul de mandats, ainsi que le régime électoral et les dispositions visant à assurer une meilleure représentation des femmes au sein de ces conseils; - les conditions d'exécution, par les présidents des conseils des régions et les présidents des conseils des autres collectivités territoriales, des délibérations et des décisions desdits conseils, conformément aux dispositions de l'article 138; - les conditions d'exercice par les citoyennes et les citoyens et les associations du droit de pétition prévu à l'article 139; - les compétences propres, les compétences partagées avec l'Etat et celles qui sont transférées aux régions et aux autres collectivités territoriales, prévues à l'article 140; - le régime financier des régions et des autres collectivités territoriales; - l'origine des ressources financières des régions et des autres collectivités territoriales prévues à l'article 141; 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'intérieur - Commission consultative sur la régionalisation avancée 	-Ministère de l'intérieur	La création d'une commission élargie à côté de commissions thématiques pour l'élaboration de ce projet par les autorités gouvernementales concernées (intérieur, habitat, urbanisme et politique de la ville, économie et finances, affaires générales et gouvernance.....) selon chaque thème	2013

	<p>- les ressources et les modalités de fonctionnement du Fonds de mise à niveau sociale et du Fonds de solidarité interrégionale prévus à l'article 142;</p> <p>- les conditions et les modalités de constitution des groupements visés à l'article 144;</p> <p>- les dispositions favorisant le développement de l'intercommunalité, ainsi que les mécanismes destinés à assurer l'adaptation de l'organisation territoriale dans ce sens;</p> <p>- les règles de gouvernance relatives au bon fonctionnement de la libre administration, au contrôle de la gestion des fonds et programmes, à l'évaluation des actions et à la reddition des comptes.</p>	<p>- Ministère de la justice et des libertés</p>	<p>-Ministère de la justice et des libertés</p>	<p>En concertation avec les représentants des magistrats et les représentants de justice auxiliaires de justice et les organisations des droits de l'Homme concernées</p>	<p>2013</p>
<p>2</p>	<p>Loi organique fixant l'élection, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, ainsi que les critères relatifs à la gestion de la carrière des magistrats et les règles de la procédure disciplinaire.</p>	<p>-Ministère de la justice et des libertés</p>	<p>-Ministère de la justice et des libertés</p>	<p>En coordination avec le Ministère de l'économie et des finances et le Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'administration</p>	<p>2013-2014</p>
<p>3</p>	<p>Loi organique relative au statut des magistrats</p>	<p>-Ministère de la justice et des libertés -Ministère de l'économie et des finances -Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'administration.</p>	<p>-Ministère de la justice et des libertés</p>	<p>En coordination avec le Ministère de l'économie et des finances et le Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'administration</p>	<p>2013-2014</p>

4	<p>Loi organique relative au Conseil national des langues et de la culture marocaine et déterminant ses attributions, sa composition et les modalités de son fonctionnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Ministère de la culture nationale -Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres -Ministère de la communication -Le Conseil supérieur de l'enseignement -L'institut royal de la culture amazighe -L'Institut d'études et de recherches pour l'arabisation 	<ul style="list-style-type: none"> -Ministère de la culture 	<p>La création d'une commission pour élargir la consultation</p>	2013-2015
5	<p>Loi organique fixant le processus de mise en œuvre du caractère officiel de la langue amazighe ainsi que les modalités de son intégration dans l'enseignement et dans les domaines prioritaires de la vie publique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de l'éducation nationale -Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres -Ministère de la culture -Ministère de la communication -L'institut royal de la culture amazighe 	<ul style="list-style-type: none"> -L'autorité gouvernementale qui sera désignée par le Chef du gouvernement 	<p>La création élargie d'une commission pour élargir la consultation publique sur ce projet qui revêt une importance particulière</p>	2013-2015
6	<p>Loi organique fixant les règles relatives à l'organisation et à la conduite des travaux du gouvernement et au statut de ses membres ainsi que les cas d'incompatibilité avec la fonction gouvernementale, les règles relatives à la limitation du cumul des fonctions et celles régissant l'expédition des affaires courantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Secrétaire général du gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> -Secrétariat général du gouvernement 	<p>Ce texte sera élaboré en coordination avec le Chef du gouvernement et sous sa supervision</p>	2013

7	Loi organique fixant la composition, l'organisation, les attributions et les modalités de fonctionnement du Conseil économique, social et environnemental.	- Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé des affaires générales et de la gouvernance - Secrétaire général du gouvernement - L'actuel Conseil économique, social	- Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé des affaires générales et de la gouvernance	L'adaptation du texte actuel avec les dispositions de la Constitution	2012-2013
8	Loi organique fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de la Cour Constitutionnelle, la procédure qui est suivie devant elle et la situation de ses membres ainsi que les conditions et modalités d'application de l'article 133 de la Constitution concernant une exception d'inconstitutionnalité soulevée au cours d'un procès, lorsqu'il est soutenu par l'une des parties que la loi dont dépend l'issue du litige, porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution.	- Ministère de la justice et des libertés - Secrétaire général du gouvernement	- Ministère de la justice et des libertés	Elargir la consultation avec les parties concernées et intéressées	2013
9	Loi organique relative à la loi de finances, fixe la nature des informations, documents et données nécessaires à une discussion approfondie du projet de loi de finances par le Parlement.	- Ministère de l'économie et des finances	- Ministère de l'économie et des finances	Elargir les consultations sur ce projet avec les autorités concernées	2013

10	Loi organique fixant les conditions et les modalités de l'exercice du droit de grève.	- Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle -Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'administration	- Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle	Consultation des centrales syndicales et des partenaires économiques sous la supervision du Chef du gouvernement	2013-2014	
11	Loi organique fixant les modalités de fonctionnement des commissions d'enquête parlementaires.	- Ministère chargé des relations avec le Parlement et la société civile - Secrétariat général du gouvernement	-Ministère chargé des relations avec le Parlement et la société civile	L'adaptation du texte avec les dispositions de la Constitution	2013	
12	Loi organique fixant les conditions et les modalités d'exercice du droit de présenter des motions en matière législative et du droit de présenter des pétitions aux pouvoirs publics.	- Ministère chargé des relations avec le Parlement et la société civile -Ministère de l'intérieur - Secrétariat général du gouvernement	-Ministère chargé des relations avec le Parlement et la société civile	La création élargie d'une commission pour élargir la consultation	2013-2014	
13	Loi organique fixant les règles de fonctionnement du Conseil de Régence	Sera soumise à la Haute appréciation de Sa Majesté la désignation de la commission qui sera chargée de l'élaboration de ce projet.				

**Deuxièmement : les nouvelles lois relatives aux institutions et instances de gouvernance (10)
Révision des textes relatifs aux institutions existantes (Nécessité de promulgation de 7 lois)**

Numéro	Institution	Les autorités concernées par son élaboration	Autorité gouvernementale chargée de présenter le texte	Observations	Date prévue
1	Le Conseil national des droits de l'Homme	<ul style="list-style-type: none"> -Ministère de la justice et des libertés -Ministère de l'intérieur -Ministère des affaires étrangères et de la coopération -Ministère de la communication -Conseil national des droits de l'Homme - Délégation ministérielle chargée des droits de l'Homme 	<ul style="list-style-type: none"> -Ministère de la justice et des libertés 	La création d'une commission élargie comprenant les parties concernées pour l'élaboration de ce texte	2013-2014
2	L'institution du Médiateur	<ul style="list-style-type: none"> -Ministère de la justice et des libertés -Ministère de l'intérieur -Ministère des affaires étrangères et de la coopération - Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé des affaires générales et de la gouvernance -Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'administration -Ministère de la communication - L'institution du Médiateur - Délégation ministérielle chargée des droits de l'Homme 	<ul style="list-style-type: none"> -Ministère de la justice et des libertés 	La création d'une commission élargie comprenant les parties concernées pour l'élaboration de ce texte	2013- 2014

3	<p>Le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé des Marocains résidant à l'étranger -Ministère des affaires étrangères et de la coopération -Conseil de la communauté marocaine à l'étranger 	<p>-Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé des Marocains résidant à l'étranger</p>	<p>La création d'une commission élargie comprenant les parties concernées pour l'élaboration de ce texte</p>	<p>2013-2014</p>
4	<p>La Haute autorité de la communication audiovisuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Ministère de la communication - La Haute autorité de la communication audiovisuelle - Agence nationale de réglementation des télécommunications 	<p>-Ministère de la communication</p>	<p>La création d'une commission élargie comprenant les autorités concernées pour l'élaboration de ce texte</p>	<p>2013- 2014</p>
5	<p>Le Conseil de la concurrence</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé des affaires générales et de la gouvernance -Ministère de l'économie et des finances -Le Conseil de la concurrence 	<p>-Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé des affaires générales et de la gouvernance</p>	<p>La création d'une commission élargie comprenant les autorités concernées pour l'élaboration de ce texte</p>	<p>2012-2013</p>
6	<p>L'instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé des affaires générales et de la gouvernance -Ministère de la justice et des libertés -Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'administration -L'Instance centrale de prévention de la corruption 	<p>- Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé des affaires générales et de la gouvernance</p>	<p>La création d'une commission élargie comprenant les parties concernées pour l'élaboration de ce texte</p>	<p>2012-2013</p>
7	<p>Le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Ministère de l'éducation nationale -Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres -Département de la formation professionnelle -Conseil supérieur de l'enseignement 	<p>-L'autorité gouvernementale qui sera désignée par le Chef du gouvernement</p>	<p>La création d'une commission élargie comprenant les parties concernées pour l'élaboration de ce texte</p>	<p>2013</p>

Nouvelles lois relatives aux nouvelles institutions (3 lois)

Numéro	Institution	Les autorités concernées par son élaboration	Autorité gouvernementale chargée de présenter le texte	Observations	Date prévue
1	L'Autorité pour la parité et la lutte contre toutes formes de discrimination	-Ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social - Délégation ministérielle chargée des droits de l'Homme	-Ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social	La création d'une commission regroupant tous les acteurs, en confiant sa présidence au ministre de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social.	2014-2015
2	Le Conseil consultatif de la famille et de l'enfance	-Ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social -Ministère de la justice et des libertés -Ministère de la jeunesse et des sports - Délégation ministérielle chargée des droits de l'Homme	-Ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social	La création d'une commission regroupant tous les acteurs, en confiant sa présidence au ministre de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social	2013-2014
3	Le Conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative	-Ministère de la jeunesse et des sports - Ministère chargé des relations avec le Parlement et la société civile -Ministère de l'intérieur -Ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social	-L'autorité gouvernementale qui sera désignée par le Chef du gouvernement	La création d'une commission regroupant tous les acteurs, en confiant sa présidence à l'autorité gouvernementale qui sera désignée par le Chef du gouvernement	2013-2014

Troisièmement : nouvelles mesures d'ordre législatif (16mesures)

Numéro	Nature et objet du texte	Les autorités concernées par son élaboration	Autorité gouvernementale chargée de présenter le texte	Observations	Date prévue
1	Loi fixant les règles relatives à la constitution des organisations syndicales, à leurs activités et aux critères d'octroi du soutien financier de l'Etat, ainsi qu'aux modalités de contrôle de leur financement.	- Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle -Ministère de l'économie et des finances	- Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle	Il s'agit de la révision de la législation actuelle concernant l'exercice du droit syndical et les syndicats professionnels ainsi que les dispositions du code du travail ; il y a lieu donc de se concerter avec les parties concernées	2013-2014
2	Adaptation de la législation pénale avec les dispositions de l'article 20 de la Constitution relatives au droit à la vie	-Ministère de la justice et des libertés - Délégation ministérielle chargée des droits de l'Homme	-Ministère de la justice et des libertés	Ce texte sera élaboré en concertation avec le Ministère de l'intérieur, le Conseil national des droits de l'Homme, le Médiateur et les autres parties concernées	2013- 2014
3	Adaptation de la législation en vigueur fixant les conditions d'exercice des libertés de réunion, de rassemblement et de manifestation pacifique	- Ministère de l'intérieur -Ministère de la justice et des libertés - Délégation ministérielle chargée des droits de l'Homme	- Ministère de l'intérieur	En concertations avec les parties concernées	2013-2014

4	Adaptation de la législation actuelle relative au droit d'association avec les dispositions de la Constitution	<ul style="list-style-type: none"> -Ministère de l'intérieur -Ministère de la justice et des libertés - Ministre chargé des relations avec le Parlement et la société civile - Délégation ministérielle chargée des droits de l'Homme 	-Ministère de l'intérieur	En concertations avec les parties concernées	2013-2014
5	Adaptation de la législation actuelle relative aux conditions d'extradition et d'octroi du droit d'asile avec les dispositions de la Constitution	<ul style="list-style-type: none"> -Ministère de la justice et des libertés -Ministère des affaires étrangères et de la coopération -Ministère de l'intérieur -Délégation ministérielle chargée des droits de l'Homme 	-Ministère de la justice et des libertés	En concertations avec les parties concernées	2014- 2015
6	Adaptation de la législation actuelle relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique avec les dispositions de l'article 35 de la Constitution garantissant le droit de propriété et la liberté d'entreprendre	<ul style="list-style-type: none"> -Ministère de l'économie et des finances -Ministère de la justice et des libertés -Ministère de l'équipement et du transport - Ministère de l'intérieur 	-Ministère de l'économie et des finances	Révision de la législation actuelle relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique	2014-2015
7	Adaptation des législations actuelles avec les dispositions de l'article 36 de la Constitution relatives à la sanction des infractions relatives aux conflits d'intérêts, des délits d'initié et de toutes infractions d'ordre financier ainsi que du trafic d'influence et de privilèges, de l'abus de position dominante et de monopole, et de toutes les autres pratiques contraires aux principes de la concurrence libre et loyale dans les relations économiques	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé des affaires générales et de la gouvernance -Ministère de la justice et des libertés -Ministère de l'économie et des finances -le Conseil de la concurrence 	- Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé des affaires générales et de la gouvernance	Révision des dispositions de certaines législations actuelles pour les adapter avec les dispositions de la Constitution	2013-2014

8	<p>Adaptation de la loi relative à la Cour des Comptes et aux Cours régionales des comptes avec les dispositions du Titre X de la Constitution en ce qui concerne les nouvelles attributions de la Cour</p>	<p>-Ministère de l'économie et des finances - Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé des affaires générales et de la gouvernance -la Cour des Comptes</p>	<p>-Ministère de l'économie et des finances</p>	2013-2014
9	<p>Obligation de la déclaration des biens et actifs détenus par toute personne, élue ou désignée, assumant une charge publique</p>	<p>-Ministère de l'économie et des finances - Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé des affaires générales et de la gouvernance -Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'administration -la Cour des Comptes</p>	<p>-Ministère de l'économie et des finances</p>	2013- 2014
10-11	<p>Adaptation de la législation pénale et le code de procédure pénale avec les dispositions des articles 22 et 23 de la Constitution relatives aux garanties fondamentales de procès équitable et la sanction du génocide et tous autres crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et toutes les violations graves et systématiques des droits de l'Homme. Adaptation de la législation pénale et le code de procédure pénale avec les dispositions de l'article 24 de la Constitution relatives à la protection de la vie privée et au secret des communications privées.</p>	<p>-Ministère de la justice et des libertés - Délégation ministérielle chargée des droits de l'Homme</p>	<p>-Ministère de la justice et des libertés</p>	2013-2014

12	Adaptation de la législation pénale actuelle avec les dispositions du dernier alinéa de l'article 109 de la Constitution relatives à la sanction de toute personne qui tente d'influencer le juge de manière illicite.	-Ministère de la justice et des libertés	-Ministère de la justice et des libertés	L'élaboration de ce projet implique la révision de la loi pénale et engager des consultations avec les représentants des magistrats et des auxiliaires de justice et les autres parties concernées	2013-2014
13	Adaptation des législations actuelles avec les dispositions des articles 117 à 128 de la Constitution relatives aux droits des justiciables et aux règles de fonctionnement de la justice	-Ministère de la justice et des libertés	-Ministère de la justice et des libertés	L'élaboration de ce projet implique la révision du code de procédure pénale et du code de procédure civile et engager des consultations avec les représentants des magistrats et des auxiliaires de justice et les autres parties concernées	2013-2014
14	Loi relative au droit des citoyens d'accéder à l'information et à la protection des sources des informations	- Ministère de l'intérieur -Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'administration -Administration de la défense nationale -L'Instance centrale de prévention de la corruption	-Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'administration	La constitution d'une commission ad-hoc pour l'élaboration de ce texte à cause de sa nature horizontale.	2013

15	Loi fixant les règles d'organisation et de contrôle des moyens publics de communication par l'adaptation de la loi sur la communication audiovisuelle avec les dispositions de l'article 28 de la Constitution	-Ministère de la communication - La Haute autorité de la communication audiovisuelle	-Ministère de la communication	L'élaboration de ce texte nécessite des consultations préalables avec les parties concernées notamment celles actives dans le domaine de l'information	2013-2014
16	Loi fixant les conditions et modalités dans lesquelles les associations intéressées à la chose publique et les organisations non gouvernementales, contribuent, dans le cadre de la démocratie participative, à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des décisions et des projets des institutions élues et des pouvoirs publics	- Ministère chargé des relations avec le Parlement et la société civile - Ministère de l'intérieur -les autres autorités gouvernementales concernées	- Ministère chargé des relations avec le Parlement et la société civile	Concertations élargies avec les autorités et les parties concernées	2013-2014

Quatrièmement : Charte des services publics en application de l'article 157 de la Constitution

Numéro	Nature et objet du texte	Les autorités concernées par son élaboration	Autorité gouvernementale chargée de présenter le texte	Observations	Date prévue
1	Projet de charte des services publics fixant l'ensemble des règles de bonne gouvernance relatives au fonctionnement des administrations publiques, des régions, des autres collectivités territoriales et des organismes publics en application de l'article 157 de la Constitution	-Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'administration en coordination avec les autres autorités gouvernementales et les organismes concernés	-Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'administration	Le projet de la charte prendra la forme juridique qui sera fixée après l'achèvement de son élaboration	2013-2014

Deuxième partie

**Projets de lois
proposés par les départements ministériels**

Tableau des textes proposés dans le plan législatif, classés selon les départements ministériels : 203

Numéro	Département ministériel	Nombre de textes proposés
1	Ministère de l'intérieur	9
2	Ministère de la justice et des libertés	16
3	Ministère des habous et des affaires Islamiques	1
4	Ministère de l'économie et des finances	16
5	Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la politique de la ville	12
6	Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime	7
7	Ministère de l'éducation nationale	4
8	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres	5
9	Ministère de la jeunesse et des sports	2
10	Ministère de l'équipement et du transport	18
11	Ministère de la santé	24
12	Ministère de la communication	13
13	Ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement	14
14	Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle	12
15	Ministère de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies	19
16	Ministère du tourisme	5
17	Ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social	4
18	Ministère de la culture	5
19	Ministère de l'artisanat	3
20	Ministère chargé des relations avec le Parlement et la société civile	3
21	Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé des affaires générales et de la gouvernance	3
22	Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'administration	5
23	Haut commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification	3

Premièrement

**Liste des projets de lois proposés classés
selon les départements ministériels**

Ministère de l'intérieur (9 projets)		
Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
1	Projet de loi n° 131-12 relative aux principes de délimitation des ressorts territoriaux des collectivités territoriales	2013
2	Projet de loi portant réforme de la fiscalité locale	2014
3	Projet de loi relative aux biens des collectivités territoriales	2014
4	Projet de loi relative à la protection civile	2014
5	Projet de loi modifiant loi n° 02-82 relative aux attributions du mohtassib et des oumana des corporations	2013
6	Projet de loi modifiant le dahir portant loi n° 1-72-533 du 29 safar 1393 (4 avril 1973) relatif au statut particulier des personnels des forces auxiliaires	2014
7	Projet de loi modifiant le dahir portant loi n° 1-75-73 du 12 rebia II 1396 (12 avril 1975) relatif à l'organisation générale des Forces auxiliaires	2014
8	Projet de loi portant restructuration et réorganisation de la Fondation Hassan II pour les œuvres sociales des agents d'autorité	2015
9	Projet de loi portant création de la Fondation des œuvres sociales des fonctionnaires et agents du ministère de l'intérieur	2015

Il y a lieu de signaler que le ministère de l'intérieur présentera, outre les textes précités et ceux mentionnés à la première partie, d'autres projets de textes concernant notamment les élections et ce, dans les délais qui seront fixés par le gouvernement, ainsi que les textes d'application de la loi organique relative aux collectivités territoriales prévue à l'article 146 de la Constitution.

Ministère de la justice et des libertés (16 projets)

Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
10	Projet de loi modifiant et complétant le Code de commerce	2014
11	Projet de loi modifiant et complétant la loi n° 53-95 instituant des juridictions de commerce	2014
12	Projet de loi n° 75.11 relatif au règlement général appliqué aux centres de protection de l'enfance et de la réinsertion	2013
13	Projet de loi n° 77.11 modifiant et complétant la loi n° 15.01 relative à la prise en charge (La kafala) des enfants abandonnés	2013
14	Projet de loi modifiant les lois régissant les frais de justice en matière civile, commerciale et administrative ainsi que les frais de justice en matière pénale	2013-2015
15	Projet de loi relative à l'organisation de la médecine légale	2013
16	Projet de loi relative aux agents d'affaires habilités à rédiger les actes à date fixe	2013
17	Projet de loi relative à la procédure civile	2013-2014
18	Projet de loi relative à la procédure pénale	2013-2014
19	Projet de loi relative au Code pénal	2013-2014
20	Projet de loi modifiant et complétant le Code pénal (Les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme)	2013
21	Projet de loi relative à la Cour de cassation	2013-2014
22	Projet de loi sur l'assistance juridique et judiciaire	2013-2014
23	Projet de loi relative à l'attestation adolairé « lafif »	2013-2014
24	Projet de loi relative à l'observatoire national de la criminalité	2013-2014
25	Projet de loi modifiant et complétant la loi portant organisation des juridictions de proximité et fixant leur compétence	2013-2014

Il y a lieu de signaler que d'autres textes seront proposés ultérieurement par le Ministère de la justice et des libertés à la lumière du rapport de L'Instance supérieure chargée du dialogue national sur la réforme du système de la justice.

Ministère des habous et des affaires Islamiques (1 projet)

Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
26	Projet de loi modifiant le dahir portant loi n°1-84-150 du 6 moharrem 1405 (2 octobre 1984) relatif aux édifices affectés au culte musulman (en ce qui concerne les règlements de construction des mosquées)	2013

Ministère de l'économie et des finances (16 projets)

Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
27	Projet de loi relative aux établissements de crédit et organismes assimilés	2012-2013
28	Projet de loi portant réorganisation de l'Office des changes	2012-2013
29	Projet de loi relative aux opérations de change	2012-2013
30	Projet de loi portant réorganisation de la Caisse marocaine des retraites	2012-2013
31	Projet de loi instituant un régime de couverture des conséquences d'événements catastrophiques et modifiant et complétant la loi n° 17-99 portant code des assurances	2012-2013
32	Projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions relatives aux régimes de retraite gérés par la Caisse marocaine des retraites, la Caisse nationale de sécurité sociale et la loi relative au régime collectif d'allocation de retraite (dans le cadre de la réforme des <u>coefficients</u> de ses régimes à la lumière des études actuarielles réalisées par la commission technique de réforme des régimes de retraite)	2013-2014
33	Projet de loi modifiant la loi n° 17-99 portant code des assurances	2013-2014
34	Projet de loi modifiant et complétant le dahir relatif au nantissement des marchés publics	2012-2013
35	Projet de loi portant réforme du contrôle financier de l'Etat sur les entreprises et les établissements publics	2013
36	Projet de loi modifiant le code de recouvrement des créances publiques	2014
37	Projet de loi relative au domaine privé de l'Etat	2014
38	Projet de loi modifiant le dahir du 2 mars 1953 portant réorganisation de l'agence judiciaire du Royaume	2014
39	Projet de loi portant organisation de la profession de transitaire agréé en douane	2014
40	Projet de loi relative à l'organisation et la supervision du marché des <u>obligations</u> sécurisées	2014
41	Projet de loi portant création de l'autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale	2013
42	Projet de loi modifiant et complétant le dahir portant loi n° 1-77-216 du 20 chaoual 1397 (4 octobre 1977) créant un régime collectif d'allocation de retraite	2013

S'ajouteront à ces textes les projets de loi de finances pour les années à venir

Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la politique de la ville (12 projets)		
Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
43	Projet de loi modifiant la loi n° 12-90 relative à l'urbanisme	2013-2014
44	Projet de loi modifiant la loi n° 25-90 relative aux lotissements, groupes d'habitations et morcellements	2013-2014
45	Projet de loi relative aux coopératives d'habitation	2013-2014
46	Projet de loi modifiant le dahir portant loi instituant les agences urbaines	2013
47	Projet de loi modifiant le dahir du 9 ramadan 1331 (12 août 1913) formant Code des obligations et des contrats (en ce qui concerne la vente d'immeubles en l'état futur d'achèvement).	2012
48	Projet de loi relative au contrôle et à la répression des infractions en matière d'urbanisme et de construction	2012-2013
49	Projet de loi relative aux habitations menaçant ruine	2012
50	Projet de loi modifiant la loi n° 18-00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis	2012
51	Projet de loi modifiant et complétant la loi n° 016-89 relative à l'exercice de la profession d'architecte et à l'institution de l'Ordre national des architectes	2012
52	Projet de loi portant création de l'Agence nationale de mise à niveau des tissus anciens et des habitations menaçant ruine	2012
53	Projet de loi relative aux villes nouvelles	2012
54	Projet de loi relative au code de construction	2013-2014

<i>Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime (7 projets)</i>		
Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
55	Projet de loi relative aux bergers nomades	2013
56	Projet de loi modifiant le code des investissements agricoles (1969) (contribution directe des utilisateurs des eaux d'irrigation en tenant compte de leurs capacités de financement)	2014
57	Projet de loi fixant les mesures relatives à la santé des animaux et au contrôle et à l'inspection vétérinaire	2012
58	Projet de loi relative au contrôle sanitaire des végétaux aux postes frontières et à l'intérieur du pays	2014
59	Projet de loi relative à la profession de conseiller agricole	2012
60	Projet de loi modifiant et complétant la loi n° 31-86 instituant l'Etablissement autonome de contrôle et de coordination des exportations	2012
61	Projet de loi n° 15-12 relative à la prévention et la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et modifiant et complétant le dahir portant loi n° 1-73-255 du 27 chaoual 1393 (23 novembre 1973) formant règlement sur la pêche maritime	2013

<i>Ministère de l'éducation nationale (4 projets)</i>		
Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
62	Projet de loi modifiant et complétant la loi n° 73-00 portant création et organisation de la Fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales de l'éducation formation	2012
63	Projet de loi modifiant et complétant le statut de l'enseignement scolaire privé	2013
64	Projet de loi modifiant la loi n° 07-00 créant les académies régionales d'éducation et de formation (AREF)	2013
65	Projet de loi relative à la répression des fraudes dans les examens scolaires	2014

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres (5 projets)

Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
66	Projet de loi modifiant la loi n° 01-00 portant organisation de l'enseignement supérieur	2013
67	Projet de loi relative à l'Agence national de l'évaluation de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.	2012
68	Projet de loi relative à l'Agence national de développement des plantes médicinales et aromatiques	2012
69	Projet de loi modifiant le dahir portant loi n° 1-75-398 du 10 chaoual 1395 (16 octobre 1975) portant création d'universités	2013
70	Projet de loi portant création d'un pôle multi- technique regroupant les écoles de formation des ingénieurs	2013

Ministère de la jeunesse et des sports (2 projets)

Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
71	Projet de loi relative à la lutte contre le dopage	2013
72	Projet de loi portant création de la Fondation des œuvres sociales des fonctionnaires et agents du ministère de la jeunesse et des sports	2012

Ministère de l'équipement et du transport (18 projets)		
Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
73	Projet de loi modifiant la loi n° 17-86 relative à l'Ecole Hassania des travaux publics	2013
74	Projet de loi relative à l'organisation de l'exploitation des carrières	2012-2013
75	Projet de loi n° 37.09 portant code de l'aviation civile	2012-2013
76	Projet de loi n°09.10 relative au déversement illicite de produits polluants en mer	2013
77	Projet de loi sur la sécurité des navires et des gens de mer	2013
78	Projet de loi sur les installations portuaires de réception des déchets des navires	2013
79	Projet de loi sur la navigation de plaisance	2013
80	Projet de loi relative à la profession d'agents maritime et de consignataire de navires	2014
81	Projet de loi sur les navires non équipés, abandonnés et saisis et sur les épaves dans les ports	2015
82	Projet de loi modifiant et complétant la loi n° 25-02 relative à la création de la Société nationale des transports et de la logistique	2013
83	Projet de loi modifiant et complétant le dahir n° 1-63-260 du 24 joumada II 1383 (12 novembre 1963) relatif aux transports par véhicules automobiles sur route (réforme du secteur de transport en commun des personnes sur route)	2012-2013
84	Projet de loi modifiant certaines dispositions de la loi n° 52-05 portant code de la route	2012-2013
85	Projet de loi modifiant et complétant le dahir du 24 safar 1337 (30 novembre 1918) relatif aux occupations temporaires du domaine public	2013
86	Projet de loi modifiant et complétant le dahir du 7 chaabane 1332 (1er juillet 1914) sur le domaine public	2015
87	Projet de loi modifiant et complétant la loi n° 52-03 relative à l'organisation, la gestion et l'exploitation du réseau ferroviaire national	2014
88	Projet de loi modifiant et complétant le dahir du 23 chaabane 1356 (29 octobre 1937) portant création de servitudes de visibilité	2015
89	Projet de loi modifiant la loi n° 12-90 relative à l'urbanisme (en ce qui concerne le réseau routier et la contribution des propriétaires dans la construction du réseau routier).	2015
90	Projet de loi relative à la Fondation des œuvres sociales des fonctionnaires et agents du ministère de l'équipement et du transport	2013

Ministère de la santé (24 projets)		
Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
91	Projet de loi modifiant la loi relative aux centres hospitaliers universitaires	2012
92	Projet de loi modifiant la loi relative au don, au prélèvement et à la transplantation d'organes et de tissus humains	2012-2013
93	Projet de loi modifiant la loi relative à l'interdiction de fumer dans certains lieux publics	2014
94	Projet de loi modifiant la loi n° 10-94 relative à l'exercice de la médecine	2013-2014
95	Projet de loi modifiant la loi relative à l'Ordre national des médecins dentistes	2013-2014
96	Projet de loi modifiant la législation relative à l'ordre national des pharmaciens	2014-2015
97	Projet de loi modifiant le dahir relatif aux substances vénéneuses	2015-2016
98	Projet de loi modifiant et complétant le code du médicament et de la pharmacie (création du numerus clausus- droit de substitution de l'ordonnance)	2014
99	Projet de loi modifiant la loi n° 65-00 portant code de la couverture médicale de base (extension aux professions libérales)	2013-2014
100	Projet de loi relative aux mesures d'encouragement de l'investissement dans le domaine de la santé	2014
101	Projet de loi relative au système d'autorisation d'implantation des installations de haute technologie et des équipements biomédicaux lourds	2013
102	Projet de loi relative au transport sanitaire	2013-2014
103	Projet de loi relative à la périnatalité	2013
104	Projet de loi relative à la sécurité des patients et à leur droit d'information sur leur état de santé	2014
105	Projet de loi relative à la protection des personnes participant aux recherches biomédicales	2012-2013
106	Projet de loi relative à la procréation médicalement assistée	2012-2013
107	Projet de loi relative aux analyses génétiques et aux analyses d'identification des personnes par empreintes génétiques	2013
108	Projet de loi relative à la protection des personnes souffrant de troubles mentaux	2014-2015
109	Projet de loi relative à l'exercice des professions paramédicales	2013
110	Projet de loi relative à la santé publique, la veille et la sécurité sanitaire et portant création de l'Agence nationale de santé publique	2014-2015
111	Projet de loi portant création de l'Agence nationale de sécurité sanitaire des médicaments et des produits de santé	2013-2014
112	Projet de loi relative aux agents pathogènes	2013-2014
113	Projet de loi relative à la procédure d'accréditation des établissements de santé et à l'institution du comité national d'évaluation et d'accréditation	2013-2014
114	Projet de loi relative aux groupements hospitaliers régionaux	2013-2014

Ministère de la communication (13 projets)		
Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
115	Projet de loi modifiant le code de la presse et de l'édition	2012-2013
116	Projet de loi modifiant la loi n° 21-94 relative au statut des journalistes professionnels	2012-2013
117	Projet de loi portant création du Conseil national de la presse	2012-2013
118	Projet de loi relative aux sondages d'opinions	2015
119	Projet de loi relative à la presse et l'édition électroniques	2013
120	Projet de loi portant réorganisation du Bureau marocain de droits d'auteur et droits voisins	2013
121	Projet de loi modifiant la loi n° 20-99 relative à l'organisation de l'industrie cinématographique (secteur du cinéma)	2015
122	Projet de loi modifiant la loi n° 17-94 relative aux activités de production, d'édition, d'importation, de distribution, de reproduction et d'exploitation des vidéogrammes destinés à l'usage privé du public	2015
123	Projet de loi modifiant et complétant la loi relative aux droits d'auteur et droits voisins	2013-2014
124	Projet de loi relative à la publicité	2013
125	Projet de loi portant réorganisation de l'Agence Maghreb Arabe presse	2015
126	Projet de loi modifiant le dahir relatif à la réorganisation du Centre cinématographique marocain	2015
127	Projet de loi portant création l'Académie supérieure de la communication (s'il s'agit de la création d'un établissement public)	2014

**Ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement
(14 projets)**

Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
128	Projet de loi portant code de l'électricité	2014
129	Projet de loi sur la sûreté et la sécurité nucléaires et radiologiques et la création de l'Agence chargée d'en assurer le contrôle	2012-2013
130	Projet de loi relative au gaz naturel	2013
131	Projet de loi relative aux mines	2013
132	Projet de loi modifiant le dahir n° 1-60-007 du 5 rejt 1380 (24 décembre 1960) portant statut du personnel des entreprises minières	2013
133	Projet de loi relative aux engins à pression de gaz ou de vapeur	2015
134	Projet de loi modifiant et complétant le dahir portant loi n° 1-72-255 du 18 moharrem 1393 (22 février 1973) sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centre emplisseur, le stockage et la distribution des hydrocarbures	2013
135	Projet de loi relative aux matières explosives à usage civil, aux feux d'artifice et tous les matériels contenant une matière explosive	2014
136	Projet de loi modifiant et complétant la loi n° 10-95 sur l'eau	2015
137	Projet de loi relative à la sécurité des barrages	2014
138	Projet de loi relative à la protection environnementale du sol	2013
139	Projet de loi relative à l'Ecole nationale supérieure des mines à Rabat	2012
140	Projet de loi-cadre portant charte nationale de l'environnement et du développement durable	2012
141	Projet de loi relative au littoral	2012

**Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle
(12 projets)**

Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
142	Projet de loi modifiant et complétant la loi n° 51-99 portant création de l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences	2013
143	Projet de loi portant création d'une indemnité pour perte d'emploi	2014
144	Projet de loi modifiant le dahir portant loi n° 1-72-184 du 15 jourmada II 1392 (27 juillet 1972) relatif au régime de sécurité sociale	2012
145	Projet de loi modifiant et complétant la loi n° 65-00 portant code de la couverture médicale de base	2012
146	Projet de loi modifiant et complétant le dahir portant loi n° 1-72-183 du 28 rebia II 1394 (21 mai 1974) instituant l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail	2013
147	Projet de loi définissant les relations entre employeurs et salariés et les conditions de travail dans les secteurs à caractère <u>purement</u> traditionnel	2012-2013
148	Projet de loi relative à la formation en cours d'emploi.	2013
149	Projet de loi sur la santé et la sécurité au travail dans le secteur privé	2012-2013
150	Projet de loi relative à la création et à l'organisation des services sociaux de travail au sein des entreprises du secteur privé	2012
151	Projet de loi sur les conditions d'emploi et de travail des travailleurs domestiques	2012
152	Projet de loi modifiant la loi n° 13-00 portant statut de la formation professionnelle privée	2013
153	Projet de loi portant organisation de la formation professionnelle de base en milieu professionnel	2013-2014

**Ministère de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies
(19 projets)**

Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
154	Projet de loi modifiant la loi n° 53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise	2013
155	Projet de loi relative à l'auto-entreprise « start-up »	2013
156	Projet de loi modifiant la loi n° 19-94 relative aux zones franches d'exportation	2013
157	Projet de loi fixant les critères techniques et sanitaires applicables aux marchés de gros	2014
158	Projet de loi modifiant et complétant le code de commerce en ce qui concerne certaines activités commerciales et portant création de l'agence chargée du développement du secteur commercial	2013
159	Projet de loi relative à la domiciliation des entreprises	2013
160	Projet de loi modifiant la loi n° 13-97 relative aux groupements d'intérêt économique	2013
161	Projet de loi relative au contrôle des exportations, des importations, du transport, de l'intermédiation et du transit des marchandises à usage mixte et des services connexes.	2014
162	Projet de loi modifiant la loi n° 13-89 relative au commerce extérieur (mise en place des mécanismes juridiques et réglementaires pour encadrer le secteur d'organisation des foires internationales et intégration du terme « foire internationale » dans la loi sur le commerce extérieur)	2015
163	Projet de loi modifiant le dahir portant organisation de l'Office des foires de Casablanca.	2012-2013
164	Projet de loi modifiant le dahir portant loi n° 1-76-385 du 25 hija 1396 (17 décembre 1976) relatif au Centre marocain de promotion des exportations	2013
165	Projet de loi modifiant et complétant la loi n° 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle et commerciale	2013
166	Projet de loi portant « code du numérique »	2013
167	Projet de loi portant transformation du Conseil national du commerce extérieur en établissement public (observatoire du commerce extérieur)	2012-2013
168	Projet de loi complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes	2012
169	Projet de loi modifiant le code de commerce (inscription au registre du commerce par voie électronique)	2012-2013
170	Projet de loi modifiant la loi n° 24-96 relative à la poste et aux télécommunications (secteur des télécommunications)	2013
171	Projet de loi relative à l'activité postale	2014
172	Projet de loi relative à l'organisation de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications	2014

Ministère du tourisme (5 projets)

Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
173	Projet de loi modifiant le dahir relatif à l'Office national marocain du tourisme	2013
174	Projet de loi relative à la réorganisation de la Société marocaine d'ingénierie touristique (SMIT)	2012-2013
175	Projet de loi modifiant et complétant la loi n° 31-96 portant statut des agences de voyages	2013
176	Projet de loi modifiant et complétant la loi n° 61-00 portant statut des établissements touristiques (classement des établissements d'hébergement)	2012-2013
177	Projet de loi portant création des agences de développement touristique	2013

Ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social (4 projets)

Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
178	Projet de loi modifiant et complétant le code pénal en ce qui concerne la lutte contre la violence envers les femmes	2013
179	Projet de loi visant à renforcer les droits des personnes en situation d'handicap	2013
180	Projet de loi modifiant la loi n° 14-05 relative aux conditions d'ouverture et de gestion des établissements de protection sociale	2013
181	Projet de loi relative aux employés sociaux	2014

Ministère de la culture (5 projets)

Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
182	Projet de loi relative à la protection du patrimoine culturel et naturel	2012-2013
183	Projet de loi modifiant la loi n° 22-80 relative à la conservation des monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquité	2012-2013
184	Projet de loi relative au système des trésors vivants	2012-2013
185	Projet de loi portant réorganisation du Théâtre national Mohammed-V	2012-2013
186	Projet de loi modifiant et complétant la loi n° 71-99 portant statut de l'artiste	2012

Ministère de l'artisanat (3 projets)

Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
187	Projet de loi relative à l'organisation de l'exercice des activités d'artisanat	2012-2013
188	Projet de loi relative aux signes distinctifs d'origine et de qualité des produits de l'artisanat	2012-2013
189	Projet de loi sur l'intégration des arts de bâtiment traditionnel dans les constructions et les installations publiques	2012

Ministère chargé des relations avec le Parlement et la société civile (3 projets)

Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
190	Projet de loi relative aux fondations	2012
191	Projet de loi relative aux employés dans le domaine du bénévolat civil	2012-2013
192	Projet de loi modifiant et complétant la loi n° 004-71 du 21 chaabane 1391 (12 octobre 1971) relative aux appels à la générosité publique	2014

Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé des affaires générales et de la gouvernance (3 projets)

Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
193	Projet de loi modifiant et complétant loi n° 06-99 sur la liberté des prix et de la concurrence	2013
194	Projet de loi relative au commerce équitable	2013
195	Projet de loi relative à l'économie sociale	2013

Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'administration (5 projets)

Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
196	Projet de loi modifiant le statut général de la fonction publique	2013
197	Projet de loi portant organisation des associations des œuvres sociales des administrations publiques	2013
198	Projet de loi relative aux accidents de travail, aux maladies professionnelles et à la pension d'invalidité	2013
199	Projet de loi relative à la sécurité et la santé au travail, à la médecine de travail et à la prévention des risques professionnels dans le secteur public	2013
200	Projet de loi portant fusion de l'Institut supérieur de l'administration avec l'Ecole nationale d'administration	2013

Haut Commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification (3 projets)

Numéro	Nature et objet du texte	Date prévue
201	Projet de loi relative à la pêche dans les eaux continentales	2012
202	Projet de loi sur les œuvres sociales des fonctionnaires du département des eaux et forêts	2012-2013
203	Projet de loi modifiant et complétant le dahir du 20 hija 1335 (10 octobre 1917) sur la conservation et l'exploitation des forêts	2013

Deuxièmement

**Tableau détaillé du total
des textes proposés**

Tableau détaillé du total des textes proposés : 243

Numéro	Département ministériel	Nombre de textes proposés
1	Ministère de l'intérieur	12
2	Ministère de la justice et des libertés	27
3	Ministère des habous et des affaires Islamiques	1
4	Secrétariat général du gouvernement	1
5	Ministère de l'économie et des finances	20
6	Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la politique de la ville	12
7	Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime	7
8	Ministère de l'éducation nationale	4
9	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres	5
10	Ministère de la jeunesse et des sports	2
11	Ministère de l'équipement et du transport	18
12	Ministère de la santé	24
13	Ministère de la communication	15
14	Ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement	14
15	Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle	14
16	Ministère de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies	19
17	Ministère du tourisme	5
18	Ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social	6
19	Ministère de la culture	6
20	Ministère de l'artisanat	3
21	Ministère chargé des relations avec le Parlement et la société civile	6
22	Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé des Marocains résidant à l'étranger	1
23	Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé des affaires générales et de la gouvernance	7
24	Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'administration	7
25	Haut Commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification	3
26	Départements ministériels désignés par le Chef du gouvernement	4

Annexes

Annexe 1

**Liste des textes approuvés par le gouvernement
jusqu'au 31 décembre 2012 durant l'actuelle
législature**

Le nombre de projets de lois approuvés par le gouvernement durant la période allant du 5 janvier au 31 décembre 2012 et inclus dans le bilan législatif provisoire est de 100 projets répartis comme suit :

A- 67 textes déposés au Parlement :

- 1- Projet de loi n° 08-12 relative à l'Ordre national des médecins;
- 2- Projet de loi n° 06-12 portant approbation des statuts de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), signée le 26 janvier 2009 à Bonn ;
- 3- Projet de loi n° 11-12 portant approbation de l'arrangement de Strasbourg concernant la classification internationale des brevets, fait le 24 mars 1971;
- 4- Projet de loi n° 10-12 portant approbation de l'acte de Genève pour l'arrangement de LA HAYE concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels, signé le 2 juillet 1999;
- 5- Projet de loi n° 38-12 portant statut des chambres de commerce, d'industrie et de services ;
- 6- Projet de loi n°39.12 relatif à la production biologique des produits agricoles et aquatiques;
- 7- Projet de loi n° 18-12 relative à la réparation des accidents du travail;
- 8- Projet de loi n° 57-12 modifiant et complétant le dahir du (12 Aout 1913) sur l'immatriculation foncière;
- 9-Projet de loi n° 41-12 modifiant et complétant la loi n° 18-97 relative aux microcrédits ;
- 10- Projet de loi n° 45-12 relative au prêt de titres ;
- 11-Projet de loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ;
- 12- Projet de loi n° 16-12 portant approbation de la convention n° 187 sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006, adoptée à Genève le 15 juin 2006 à la 98° session de la Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail;
- 13- Projet de loi n° 26-12 portant approbation de la convention arabe pour la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme signée le 21 décembre 2010;
- 14- Projet de loi n° 25-12 portant approbation de l'accord conférant le statut d'organisation internationale à l'Académie internationale de lutte contre la corruption, fait à Vienne le 2 septembre 2010;
- 15- Projet de loi n° 58-12 portant création de l'Office national du conseil agricole;

- 16- Projet de loi n° 60-12 portant création et organisation de la fondation de promotion des œuvres sociales au profit du personnel du ministère de l'agriculture et de la pêche maritime –Département de l'agriculture-;
- 17- Projet de loi n° 34-12 portant approbation de l'accord entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le Conseil Fédéral Suisse relatif au transport aérien régulier, signé le 23 juin 2011 à Rabat.;
- 18- Projet de loi n° 33-12 portant approbation de l'amendement à la convention sur la protection physique des matières nucléaires, fait à Vienne le 8 juillet 2005 ;
- 19- Projet de loi n° 31-12 portant approbation de l'accord relatif aux services aériens entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, fait à Rabat le 25 mai 2011;
- 20- Projet de loi n° 32-12 portant approbation de l'arrangement de Vienne instituant une classification internationale pour des éléments figuratifs de marques, fait à Vienne le 12 juin 1973 et modifié le 1er octobre 1985;
- 21- Projet de loi n° 73-12 portant approbation de la convention modifiée pour la coopération arabe en matière d'organisation et de simplification des opérations de secours, faite au Caire le 9 septembre 2009 ;
- 22- Projet de loi n° 83-12 complétant la loi n° 37-80 relative aux centres hospitaliers;
- 23- Projet de loi n° 47-12 portant approbation de la Convention n° 102 concernant la norme minimum de la sécurité sociale adoptée à Genève le 28 juin 1952 à la 35ème session de la Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail ;
- 24- Projet de loi n° 52-12 portant approbation de l'accord entre le gouvernement du royaume du Maroc et le gouvernement de la république de Pérou sur la protection et la restitution des biens culturels dérobés ou transférés illégalement, fait à Lima le 5 juillet 2011;
- 25- Projet de loi n° 13-12 portant approbation du protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la convention sur la diversité biologique, fait à Nagoya, au Japon, le 29 octobre 2010;
- 26- Projet de loi n° 21-12 portant approbation de la Convention n° 141 concernant les organisations de travailleurs ruraux et leur rôle dans le développement économique et social, adoptée à Genève le 23 juin 1975 par la Conférence internationale du Travail à sa soixantième session;
- 27- Projet de loi n° 29-12 portant approbation du protocole du cycle de São Paulo annexé à l'accord relatif au système global de préférences commerciales entre pays en développement, signé à Foz do Iguazu (Brésil), le 15 décembre 2010 ;

- 28- Projet de loi n° 17-12 portant approbation des statuts du Conseil supérieur de l'Instance «DAKHIRA EL ARABIA », Faits au Caire le 16 septembre 2010;
- 29- Projet de loi n° 55-12 portant approbation de l'accord relatif aux services aériens, fait à Rabat le 29 février 2012, entre le gouvernement du royaume du Maroc et le gouvernement de la république de Gambie, et de l'annexe;
- 30- Projet de loi n° 48-12 portant approbation du traité de Singapour sur le droit des marques, fait à Singapour le 27 mars 2006;
- 31- Projet de loi n° 49-12 portant approbation de l'Arrangement de Locarno instituant une classification internationale pour les dessins et modèles industriels, fait à Locarno le 8 octobre 1968 et modifié le 28 septembre 1979, et son annexe;
- 32- Projet de loi n° 12-12 portant approbation de la Convention internationale de 2004 pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires, faite à Londres le 13 février 2004;
- 33- Projet de loi n° 43-12 relative à l'Autorité marocaine du marché des capitaux;
- 34- Projet de loi n° 42-12 relatif au marché à terme d'instruments financiers;
- 35- Projet de loi n° 50-12 portant approbation de la Convention internationale de 1989 sur l'assistance, faite à Londres le 28 avril 1989;
- 36- Projet de loi n° 30-12 portant approbation de l'accord relatif aux services aériens entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Libéria, fait à Monrovia le 20 avril 2011;
- 37-Projet de loi n°54.12 portant approbation du protocole de 1996 à la Convention de 1972 sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets et d'autres matières, et ensemble 3 annexes, fait à Londres le 7 novembre 1996;
- 38-Projet de loi n°63.12 portant approbation de l'accord et du protocole d'application faits à Ankara le 19 mars 2012 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Turquie relatifs aux transports routiers de voyageurs et de marchandises;
- 39-Projet de loi n°84.12 relatif aux dispositifs médicaux;
- 40-Projet de loi n°93.12 modifiant et complétant la loi n°24.96 relative à la poste et aux télécommunications;
- 41-Projet de loi n°92.12 modifiant l'article 34 du dahir du 12 rabii II 1341 (2 décembre 1922) portant règlement sur l'importation, le commerce, la détention et l'usage des substances vénéneuses;

- 42-Projet de loi n°100.12 modifiant l'article 515 du Code de procédure civile;
- 43- Projet de loi n°69.12 portant approbation de la convention de coopération judiciaire en matières civile et commerciale, faite à Bakou le 14 mars 2011, entre le Royaume du Maroc et la République d'Azerbaïdjan;
- 44- Projet de loi n°74.12 portant approbation de la Convention arabe sur le transfèrement des détenus incarcérés dans les établissements pénitentiaires et de rééducation dans le cadre de l'exécution des jugements de condamnation, faite au Caire le 21 décembre 2010;
- 45- Projet de loi n°71.12 portant approbation de la convention d'extradition, faite à Bakou le 14 mars 2011, entre le Royaume du Maroc et la République d'Azerbaïdjan;
- 46- Projet de loi n°59.12 portant approbation du protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications, fait à New York le 19 décembre 2011;
- 47- Projet de loi n°70.12 portant approbation de la convention de coopération judiciaire en matière pénale, faite à Bakou le 14 mars 2011, entre le Royaume du Maroc et la République d'Azerbaïdjan ;
- 48- Projet de loi n°76.12 portant approbation de la Convention arabe pour la lutte contre la criminalité transnationale organisée, faite au Caire le 21 décembre 2010;
- 49- Projet de loi n°53.12 portant approbation de la Convention arabe de coopération pour l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques, portant création de l'agence arabe de l'énergie atomique, faite à Alexandrie le 11 septembre 1964 et amendée le 26 mars 1982;
- 50-Projet de loi n°51.12 portant approbation au protocole de 1988 relatif à la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, fait à Londres le 11 novembre 1988;
- 51-Projet de loi n°75.12 portant approbation de la convention arabe pour la lutte contre les crimes liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC), faite au Caire le 21 décembre 2010;
- 52-Projet de loi n°77.12 portant approbation de l'accord-cadre de coopération dans le domaine économique, fait à Rabat le 28 septembre 2010 entre le Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Bulgarie;
- 53- Projet de loi n° 120.12 relative à l'annulation des majorations, amendes, pénalités et frais de recouvrement afférents aux taxes, droits, contributions et redevances dus aux communes, préfectures et provinces, et régions ;

- 54- Projet de loi n° 82-12 portant création et organisation de la fondation des œuvres sociales au profit des fonctionnaires et agents du ministère des finances ;
- 55-Projet de loi n°85.12 modifiant et complétant le dahir n°1-59-301 du 24 rabii II 1379 (27 octobre 1959) instituant une Caisse nationale de retraites et d'assurances;
- 56-Projet de loi n°56.12 relatif à la prévention et à la protection des personnes contre les dangers de chiens;
- 57- Projet de loi n° 119-12 modifiant et complétant la loi n° 33-06 relative à la titrisation des créances et la loi n° 24-01 relative aux opérations de pensions.
- 58- Projet de loi n° 124-12 portant approbation du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, adopté à New York le 18 décembre 2002 par l'assemblée générale des Nations unies;
- 59- Projet de loi n° 125-12 portant approbation du Protocole facultatif à la convention pour la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme, adopté à New York le 06 octobre 1999 par l'assemblée générale des Nations unies;
- 60- Projet de loi n° 126-12 portant approbation du Protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques, fait à New York le 16 décembre 1966;
- 61- Projet de loi n° 64-12 portant création de l'autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale;
- 62- Projet de loi 138-12 modifiant et complétant la loi n° 46-02 relative au régime des tabacs bruts et des tabacs manufacturés ;
- 63- Projet de loi n° 112-12 relative aux coopératives;
- 64- Projet de loi n° 89-12 relative à l'Ecole nationale supérieure des mines à Rabat;
- 65- Projet de loi de règlement n° 139-12 pour l'année budgétaire 2010;
- 66- Projet de loi n° 67-12 portant organisation des rapports contractuels entre les bailleurs et les locataires des locaux à usage d'habitation ou à usage professionnel;
- 67- Projet de loi n° 65-12 complétant la loi n° 016-89 relative à l'exercice de la profession d'architecte et à l'institution de l'Ordre national des architectes;

B- 18 textes approuvés par le Parlement, promulgués et publiés au Bulletin officiels :

- 1- Dahir n° 1-12-10 du 24 jourmada II 1433 (16 mai 2012) portant promulgation de la loi de finances n° 22-12 pour l'année budgétaire 2012 ;
- 2- Dahir n°1-12-14 du 27 chaabane 1433 (17 juillet 2012) portant promulgation de la loi n° 03-12 relative aux interprofessions agricoles et halieutiques;
- 3- Dahir n° 1-12-15 du 27 chaabane 1433 (17 juillet 2012) portant promulgation de la loi n°04-12 relative à l'agrégation agricole;
- 4- Dahir n°1-12-16 du 27 chaabane 1433 (17 juillet 2012) portant promulgation de la loi n° 40-12 modifiant la loi n° 17-86 relative à l'Ecole Hassania des travaux publics ;
- 5- Dahir n° 1-12-20 du 27 chaabane 1433 (17 juillet 2012) portant promulgation de la loi organique n° 02-12 relative à la nomination aux fonctions supérieures en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution;
- 6- Dahir n° 1-12-21 du 13 ramadan 1433 (2 août 2012) portant promulgation de la loi n° 09-12 modifiant et complétant la loi n° 42-10 portant organisation des juridictions de proximité et fixant leur compétence;
- 7- Dahir n° 1-12-21 du 13 ramadan 1433 (2 août 2012) portant promulgation de la loi n°14.12 modifiant et complétant les articles 50 et 375 du code de procédure civile ;
- 8- Dahir n° 1-12-23 du 13 ramadan 1433 (2 août 2012) portant promulgation de la loi n° 20-12 portant approbation de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le (20 décembre 2006) à New York;
- 9- Dahir n° 1-12-24 du 13 ramadan 1433 (2 août 2012) portant promulgation de la loi n° 28-12 portant approbation de l'Accord fait à Bruxelles le (13 décembre 2010) sous forme d'échange de lettres entre le Royaume du Maroc et l'Union européenne relatif aux mesures de libéralisation réciproques en matière de produits agricoles, de produits agricoles transformés, de poissons et de produits de la pêche, au remplacement des protocoles n°s 1, 2 et 3 et de leurs annexes, et aux modifications de l'Accord euro-méditerranéen établissant une association entre le Royaume du Maroc d'une part, et les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'autre part;
- 10- Dahir n° 1-12-25 du 13 ramadan 1433 (2 août 2012) portant promulgation de la loi n° 23-12 modifiant la loi n° 28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination;

- 11- Dahir n° 1-12-33 du 16 chaoual 1433 (4 septembre 2012) portant promulgation de la loi n° 01-12 relative aux garanties fondamentales accordées aux militaires des Forces armées royales;
- 12-Dahir n° 1-12-34 du 16 chaoual 1433 (4 septembre 2012) portant promulgation de la loi n° 05-12 réglementant la profession de guide de tourisme;
- 13-Dahir n° 1-12-35 du 16 chaoual 1433 (4 septembre 2012) portant promulgation de la loi n° 27-12 portant ratification du décret-loi n° 2-12-88 du 22 rabii II 1433 (15 mars 2012) pris pour l'application de l'article 98 de la loi organique n° 28-11 relative à la Chambre des conseillers;
- 14-Dahir n° 1-12-36 du 16 chaoual 1433 (4 septembre 2012) portant promulgation de la loi n° 35-12 portant ratification du décret-loi n° 2-12-72 du 14 rabii II 1433 (7 mars 2012) relatif à la reconduction de la suspension du droit d'importation applicable au blé tendre et au blé dur;
- 15-Dahir n° 1-12-37 du 16 chaoual 1433 (4 septembre 2012) portant promulgation de la loi n° 36-12 portant ratification du décret-loi n° 2-12-125 du 22 rabii II 1433 (15 mars 2012) relatif à la suspension de la perception du droit d'importation applicable à l'orge;
- 16-Dahir n° 1-12-38 du 16 chaoual 1433 (4 septembre 2012) portant promulgation de la loi n° 07-12 portant approbation de l'Accord relatif aux services aériens fait à Rabat le (26 septembre 2011) entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de la Guinée Bissau et de l'annexe relative au tableau des routes;
- 17-Dahir n° 1-12-52 du 25 mouharrem 1434 (10 décembre 2012) portant promulgation de la loi de règlement n°37.12 pour l'exercice 2009 ;
- 18-Dahir n° 1-12-57 du 14 safar 1434 (28 décembre 2012) portant promulgation de la loi de finances n° 115-12 pour l'année budgétaire 2013.

C- 15 projets des lois approuvés par le gouvernement et seront incessamment déposés au Parlement dans les prochains jours après accomplissement de quelques procédures :

- 1-Projet de loi n° 91-12 modifiant et complétant le dahir portant loi n° 1-77-216 créant un régime collectif d'allocation de retraite;
- 2-Projet de loi n° 109-12 portant code de la mutualité;
- 3- Projet de loi n° 134-12 abrogeant et remplaçant les dispositions de l'article 503 de la loi n° 15-95 formant code de commerce;

- 4- Projet de loi-cadre n° 99-12 portant charte de l'environnement et du développement durable;
- 5-Projet de loi n° 61-12 modifiant et complétant la loi n° 31-86 instituant l'établissement autonome de contrôle et de coordination des exportations;
- 6- Projet de loi n° 143-12 modifiant l'article 44 de la loi n° 65-00 portant code de la couverture médicale de base;
- 7- Projet de loi n° 86-12 relative aux contrats de partenariat public-privé,
- 8- Projet de loi n° 148-12 portant approbation de la convention du conseil de l'Europe pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, faite à Lanzarote le 25 octobre 2007;
- 9- Projet de loi n° 147-12 portant approbation de la Convention sur les relations personnelles concernant les enfants, conclue le 15 mai 2003 à Strasbourg ;
- 10-Projet de loi n° 146-12 approbation de la Convention européenne sur l'exercice des droits des enfants, conclue le 25 janvier 1996 à Strasbourg ;
- 11- Projet de loi n° 140-12 portant approbation de l'Accord concernant les transports routiers internationaux de voyageurs et de marchandises et Protocole d'application dudit accord, faits à Rabat le 3 octobre 2012, entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement du Royaume d'Espagne;
- 12- Projet de loi n° 141-12 portant approbation de l'Accord de partenariat stratégique en matière de développement et de coopération culturelle, éducative et sportive, fait à Rabat le 3 octobre 2012, entre le Royaume du Maroc et le Royaume d'Espagne ;
- 13- Projet de loi n° 137-12 portant approbation de la convention, faite à Ouagadougou le 18 mai 2012, entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de Burkina Faso tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu;
- 14-Projet de loi n° 136-12 portant approbation de la Convention sur la cybercriminalité, faite à Budapest, le 23 novembre 2001 et du protocole additionnel à ladite convention, fait à Strasbourg le 28 janvier 2003;
- 15- Projet de loi n° 129-12 portant approbation de la convention faite à Yaoundé, le 7 septembre 2012, entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Cameroun tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu.

Annexe n° 2

**Circulaire du Chef du gouvernement n° 1/2012
du 16 février 2012 sur l'exécution du
programme gouvernemental (dans son aspect
concernant le plan législatif)**

Royaume du Maroc
Le Chef du gouvernement
1/2012



Rabat,
le 23 rabii I 1433
(16 février 2012)

A

M. le ministre d'État,

Mme et Messieurs les ministres, le Haut-commissaire, le délégué général et le délégué ministériel.

Objet : Exécution du programme gouvernemental.

À la suite de sa nomination par Sa Majesté le Roi, le gouvernement a été investi dans ses fonctions devant le Parlement sur la base d'un programme ambitieux qui trace la voie à son action durant les cinq prochaines années. Ce programme contient notamment son engagement à mettre en œuvre les dispositions de la Constitution et les mesures que cela requièrent au niveau législatif et institutionnel afin de faire face aux priorités et répondre aux attentes essentielles et urgentes du peuple marocain. En se fondant sur ce contrat, le gouvernement est conscient de l'ampleur de sa responsabilité de respecter ces engagements et de les traduire en des mesures pratiques à effets positifs et concrets sur la vie quotidienne des citoyennes et citoyens et, d'une manière plus générale, sur les acteurs économiques et sociaux.

En partant des axes du programme gouvernemental, à savoir l'action intégrée et complémentaire et une approche participative liant la responsabilité à la reddition des comptes, et sachant que le centre de gravité d'une bonne exécution de ce programme réside dans la bonne gouvernance, il en découle que l'exécution de ce programme nécessite une application rigoureuse de la bonne gouvernance tout au long des étapes de l'établissement et du suivi des politiques publiques, tout en ayant recours à la concertation, à la coordination et la recherche de la convergence afin d'atteindre les objectifs escomptés.

À cet effet, j'ai l'honneur de vous demander de me faire parvenir les plans d'action sectoriels susceptibles de mettre en œuvre le programme gouvernemental en matière des engagements du département que vous

dirigez ou qu'il partage avec d'autres départements et ce, en coordination et concertation avec les parties intéressées, notamment les établissements relevant ou sous la tutelle de votre département. Veuillez, à cet effet, donner le détail des mesures à exécuter accompagnées, autant que faire se peut, des données, des objectifs et des indicateurs chiffrés ainsi que des délais prévus pour leur réalisation.

Par conséquent, je vous demande de me faire parvenir les documents suivants:

- ✓ un document comportant le plan d'action sectoriel : à me faire parvenir dans un délai de 30 jours. Il doit indiquer en détail le programme gouvernemental au niveau du département que vous dirigez et ce, dans le cadre de l'approche susvisée, en mentionnant en détail les mesures, les objectifs et les indicateurs chiffrés ainsi que les délais prévus pour la réalisation;
- ✓ un document indiquant les mesures visant l'amélioration de la gouvernance: à me faire parvenir dans les 30 jours. Il doit indiquer ce que vous proposez en termes de mesures et de réformes à même d'améliorer le système de gouvernance au niveau du département, d'ancrer la gouvernance rationnelle et lier la responsabilité à la reddition des comptes étant donné que c'est la clé de l'efficacité des différentes politiques publiques et sectorielles;
- ✓ un document des mesures d'urgence : à me faire parvenir dans les 15 jours. Il fixe les mesures ou les réformes que vous proposez à exécuter à court terme, qu'il s'agisse de l'exécution de la politique sectorielle ou de l'amélioration du système de gouvernance au niveau du département.

Dans le but d'accélérer la mise en œuvre des lois organiques et ordinaires prévues par la Constitution, activer les réformes législatives nécessaires pour accompagner l'exécution du programme gouvernemental, moderniser notre économie et améliorer le climat des affaires, et dans le cadre de la préparation du plan de réforme législative auquel s'est engagé le programme gouvernemental, je vous invite à faire parvenir au Chef du gouvernement, dans les 30 jours, votre plan législatif et réglementaire comportant la liste des projets de lois relatives à la mise en œuvre de la Constitution et le tableau des textes législatifs et réglementaires que vous désirez soumettre à la procédure d'approbation ; ces derniers peuvent inclure les textes déjà prêts ou que vous êtes en train de préparer et veuillez indiquer les dates prévues pour leur soumission et leur calendrier de répartition au cours de l'actuelle législature.

Enfin, j'invite toutes les administrations et les établissements publics à se mobiliser et à coopérer avec les services du Chef du gouvernement pour assurer l'efficacité de l'exécution du programme gouvernemental sur la base des plans précités dans le but d'une intégration et d'une coordination des politiques publiques et garantir leur homogénéité et leur convergence.

Le Chef du gouvernement.

Abdel-Ilah Benkiran

